

LE VRAI-CANADIEN.

Toujours Fidèle au Roi.—Magna est Veritas, et prevalebit.

No. 20.]

MERCREDI, LE 1 AOUT, 1810.

[VOL. I.

Extrait d'une lettre sur l'esprit et les dispositions du gouvernement Français, avec un aperçu des taxes et de système de finances de l'empire Français par un Américain, récemment arrivé d'Europe.—(Continuation.)

“Lorsqu'on examine la connexion entre le commerce extérieur et les manufactures, on conçoit facilement que celles de la France sont dans un état moins florissant qu'avant la révolution. Lyon, seule parmi toutes les cités manufacturières, montre une activité assez considérable, mais on remarque même dans cette ville une grande différence entre son état ancien et sa condition actuelle. En 1788, le nombre des ouvriers employés dans cette cité était de 58,500, et le nombre des métiers était estimé à 14,777. En 1801, il n'y avait plus que 7000 métiers et la plupart n'étaient pas employés. (Statistique de Peuchet, p. 418) Depuis cette époque il y a eu successivement une hausse et une baisse, mais aucun accroissement important. Les causes de la lenteur des progrès des manufactures sont profondément liées à l'ensemble du système du gouvernement impérial, et on ne peut y remédier qu'en ouvrant un marché extérieur, qu'en donnant des facilités au commerce intérieur, que par l'accroissement de la consommation intérieure, et par l'encouragement de toutes les branches de l'industrie. La maladie n'est pas locale, mais symptomatique; on ne peut la guérir par des prix pour les meilleurs échantillons des manufactures, ou par la création de sociétés pour leur encouragement*.

* Le gouvernement a établi à Paris une exhibition biennale des produits des manufactures de l'empire. En 1806, le Champ-de-Mars et un des édifices publics du voisinage furent cédés aux manufacturiers, à qui l'on permit de disposer des objets exhibés, après que la curiosité publique aurait été satisfaite. Des prix

“J'ai trouvé plusieurs personnes éclairées en Amérique et en Angleterre qui pensaient que le fardeau des taxes était plus considérable dans ce dernier pays qu'en France. Les détails que j'ai donnés suffisent pour détruire cette erreur, mais il ne sera pas hors de propos de faire encore quelques remarques sur ce sujet. En Angleterre, la masse de la richesse nationale est plus grande qu'en France. On peut évaluer à soixante millions sterling le montant annuel des moyens de taxation que l'Angleterre possède de plus que la France. Le revenu public est entre soixante et soixante-dix millions, dont une grande partie est employée au remboursement de la dette nationale. Les créanciers de l'état qui vivent dans le pays, payent eux mêmes au moyen de l'*income tax* une forte somme au trésor-public, de sorte que le tout est promptement rendu à la circulation. Et même en supposant que le montant des objets de taxation fut égal dans les deux pays, la différence de population, et une plus grande inégalité de fortunes en Angleterre, créeraient une masse plus considérable de superflu dans les mains des individus, et laisseraient encore intacte une ample provision pour les besoins du peuple. Le surplus des moyens de taxation que l'Angleterre

furent distribués conformément à la décision d'un certain nombre de juges nommés pour connaître du mérite des marchandises. Il y avait une grande profusion dans cet étalage, ce qui était loin de prouver la prospérité des manufactures. Plusieurs des manufacturiers que je complimentai sur la beauté de leur travail, me répondirent que, dans le fait, elle était une preuve de leur misère, attendu que cela dénotait l'absence d'une occupation plus lucrative. Ils ajoutaient qu'un état de paix, en alimentant constamment leurs manufactures, ne leur aurait pas laissé le temps de porter les articles purement de luxe au degré de perfection que je paraissais tant admirer. Je ne pus m'empêcher de remarquer dans cette exhibition l'esprit d'adulation qui perçait partout. On y voyait sur presque tous les objets manufacturés, et même sur des pièces de dentelle de Bruxelles, les portraits de la famille impériale !!

possède relativement à la France, peut donc être regardé comme une richesse surabondante. Mais c'est un principe politique reconnu en finance, que les superfluités offrent à l'infini des moyens de taxation. Le montant des taxes qu'on peut lever sur elles s'accroît en raison géométrique, etc, etc.

“ Il est facile de conclure d'après ce que j'ai établi, que la distribution des moyens de taxation de la France, parmi une nombreuse population ne sert qu'à rendre le fardeau des taxes plus oppressif, attendu qu'il laisse pour cette raison un fonds de superfluités très-peu considérable. La division égale des propriétés, ainsi que je l'ai déjà dit, augmente cet inconvénient, tandis qu'en même temps elle affecte sensiblement l'agriculture du pays, cette grande source de richesse nationale. Sir James Steuart (Economie politique) et Arthur Young se plaignaient tous deux de ce qu'avant la révolution le nombre des petits propriétaires était un obstacle aux progrès de l'agriculture. L'accroissement de cette classe, qui ne peut cultiver avec la perspective d'un avantage futur et éloigné, a diminué matériellement l'excédent du produit du sol, et conséquemment les moyens de satisfaire aux demandes du trésor public.

“ Le peuple Anglais doit se féliciter, non de la possibilité où il est de supporter ses charges présentes, mais des amples ressources qui lui restent pour l'avenir. Une nation dont la prospérité commerciale est aussi grande, peut compter sur une accumulation constante de capitaux, qui lui donnera les moyens de pourvoir aux besoins extraordinaires au moyen de taxes extraordinaires, en conséquence de l'admirable organisation de son système de finances, soumis à la chambre des communes par Lord Henry Peity, lorsqu'il était chancelier de l'échiquier et que nous avons lu avec tant de satisfaction. Cet exposé des moyens actuels et futurs de l'Angleterre est fait pour inspirer la plus grande confiance à la nation et fait le plus grand honneur aux talents financiers et parlementaires de ce Seigneur distingué. Il dévoile une masse de ressources indépendantes de circonstances précaires, et fondées sur les résultats stables et permanents de la sagesse, de l'ordre et de l'industrie qui refute d'une manière satisfaisante les objections de ceux qui, trop insoucians

pour examiner ou trop prévenus pour concevoir l'étendue des ressources et de l'énergie de l'Angleterre, présagent sa ruine, à raison de l'augmentation continue de ses taxes.”

Nous terminons cet extrait par le tableau que fait l'auteur des intrigues dont l'Amérique, sa patrie, est l'objet et des dangers que lui prépare l'inimitié de Buonaparté. On trouvera dans ce morceau un aperçu de l'espionnage exercé par les ordres de l'usurpateur chez toutes les nations de l'Europe, auquel nous aurions désiré qu'il eût ajouté des faits positifs, tels sans doute qu'il a dû les recueillir dans le cours des liaisons qu'il a eues en France avec des hommes initiés dans les secrets du gouvernement. Il est malheureux que la discrétion dont il s'est fait un devoir, l'ait empêché, dans cette partie de son ouvrage, d'ajouter les exemples aux raisonnements; car la vanité des hommes qui dirigent depuis longtemps l'Europe continentale, sans des preuves matérielles, incontestables, ils veulent encore douter que Buonaparté exerce sur les états qui sont confiés à leurs soins, une influence plus réelle qu'eux-mêmes, et qu'ils sont les instruments de ses projets en attendant qu'ils en deviennent les victimes.

“ Les Florides auraient, depuis long temps, été cédées aux offres libérales et aux demandes réitérées de notre cabinet, si leur possession n'était pas nécessaire à l'accomplissement des vues ultérieures du dominateur de la France, sur la Louisiane. Il n'a certainement jamais eu l'intention de les abandonner, quoiqu'il ait amusé le cabinet américain d'une longue négociation à ce sujet. Les politiques de Paris annonçèrent sans hésitation, lorsque cette question fut d'abord agitée parmi nous, que nos offres ne seraient jamais acceptées. Ils raisonnaient d'après la supposition que leur Empereur sentait trop fortement l'importance d'avoir dans le voisinage de la Louisiane un point qui pût faciliter soit l'occupation à main armée de ce territoire, soit la defection des habitants par le moyen de l'intrigue et de la corruption. Vous observerez que je parle de la Louisiane comme étant la propriété de la France, quoiqu'elle appartienne ostensiblement à l'Espagne. Je dois par conséquent remarquer qu'un ministre Américain, traitant d'une propriété espagnole avec le gouvernement français, présentait un spectacle assez bizarre. Il y eut dans toute

la conduite de cette affaire une diplomatie ambulante, qui d'abord commença à Madrid et fut ensuite établi à Paris, par ordre de Buonaparté. Si le cabinet américain avait été disposé à acheter des patriotes espagnols, l'île de Cuba, ils auraient trouvé extraordinaire, peut-être même un peu insultant, que le gouvernement anglais eût axigé que la négociation s'en conduisît à Londres avec le bureau des affaires étrangères, et qu'ensuite il se fût arrogé le droit de rejeter la proposition. La négociation entamée à Paris pour les Florides, fut, dans tous ces incidents, une série d'humiliations pour les Etats-Unis ; et si l'on en connaissait la véritable histoire, on y trouverait le développement certain des projets de la France. Il est inutile que je m'arrête à indiquer les dangers auxquels l'Amérique serait exposée par l'établissement de la puissance française sur nos limites.

(*A continuer*)

Maximes et Réflexions sur différents Sujets de Morale et de Politique ; par M. de Levis, pouvant faire Suite à la Collection des anciens Moralistes.

La seconde édition de cet ouvrage parut, il y a à peu près vingt mois, à Paris. La première avait été favorablement accueillie, et la troisième prouve en faveur de la seconde. Le format de cette dernière n'a pas permis d'y insérer les réflexions sur les formes de gouvernement et sur l'art militaire, * ainsi que les essais qui terminent les précédentes : en revanche, on trouvera dans celle-ci environ cent pensées de plus que dans la première, et presque autant de corrections.

Cet ouvrage est divisé en deux parties. La première comprend la morale, et la seconde la politique.

Nous citerons quelques-unes de ces pensées :
MORALE. " Soyez meilleurs, vous serez plus heureux. Voilà la plus puissante leçon de morale ; car elle est fondée sur l'intérêt.

" La crainte gouverne le monde, et l'espérance le console.

" Diminuez vos rapports avec les hommes, augmentez-les avec les choses ; voilà la sagesse. Les moyens d'y parvenir sont l'étude et la campagne.

" Les conséquences sont la pierre de touche des principes.

" Le passé est soldé, le présent vous échappe, songez à l'avenir.

" Le temps est comme l'argent : n'en perdez pas, vous en aurez assez.

" On se lasse de tout, excepté du travail.

" Le génie crée, l'esprit arrange.

" Tout est relatif, excepté l'infini.

" L'imagination peint, l'esprit compare, le goût choisit, le talent exécute.

" L'amitié obtient, l'importunité arrache, mais l'exigence repousse.

" L'adresse séduit, l'enthousiasme fait des prosélytes, la candeur donne des amis.

" Etablissez l'ordre, l'habitude l'entretiendra.

" L'économie est fille de l'ordre et de l'assiduité.

" L'envie décele la médiocrité ; les grands caractères ne connaissent que les rivalités.

" La générosité pardonne et l'imprudence oublie.

" La délicatesse est la fleur de la vertu.

" Ne comptez pas sur la justice de celui dont l'esprit manque de justesse.

" La justice est dans le cœur, l'honneur dans l'opinion.

" Les talents sont innés, l'éducation les développe, les circonstances les mettent en jeu ou les rendent inutiles.

" La bienséance est la pudeur du vice, lorsqu'elle n'est pas la modestie de la vertu.

" La résignation est au courage ce que le fer est à l'acier.

" L'orgueil repousse le doute, et la raison l'accueille.

" En Europe, les femmes valent mieux que les mœurs ; dans l'Orient, c'est le contraire.

" Sans la raison, que fait-on de l'esprit ?—Le malheur des autres et le sien propre.

" Hier était laid ; aujourd'hui n'est pas beau ; mais demain !... Et la vie se passe.

" L'attention est le burin de la mémoire.

" Le chant est à la parole ce que la peinture est au dessin.

POLITIQUE. " Les hommes donnent l'impulsion aux affaires, et les affaires entraînent les hommes.

" La loi doit être la justice écrite, comme le gouvernement est la force concentrée.

" En administration, toutes les sottises sont meres.

" Les grands travailleurs ne valent rien pour

les grandes places ; ils ne sont bons que pour les détails.

“ Gouverner, c'est choisir.

“ L'envie signale le mérite supérieur, et n'épargne que la médiocrité.

“ Le seul allié constamment fidele est un trésor bien rempli.

“ Le prince habile dans l'art de gouverner les hommes, se sert de leurs défauts pour réprimer leurs vices.

“ Rien ne nuit tant au respect dû aux lois, que de ne pas abolir formellement celles qui sont tombées en désuétude, surtout lorsqu'elles se trouvent en contradiction avec les mœurs.

“ Lorsque le temps ou l'orage a détruit ce vieux chêne, le roi de la forêt, la place qu'il occupait est pour long-temps dévouée à la stérilité. Ainsi la nature paraît avoir besoin de repos lorsqu'elle a produit un grand prince, et ce n'est qu'après un bien long intervalle qu'elle replace autant de grandeur sur le même trône. Il faut donc qu'un grand monarque soit, par sa prévoyance, le tuteur de sa prospérité.”

Ces citations suffisent pour justifier le succès de cet ouvrage.

QUEBEC, MERCREDI, LE 1 AOUT, 1810.

Il a plu à Son Excellence le Gouverneur en Chef de démettre Mr. J. B. DUROCHER de son appointment comme Major de la 2e Division de la Milice de ville de Montreal.

Mr. Durocher qui était un Juge à Paix pour le District de Montreal n'a point été continué par la dernière commission générale.

Cent quatrevingt hommes de troupes, avec un nombre suffisant d'officiers commissionés et non commissionés s'occupent maintenant de l'ouverture d'un Chemin d'ici à Boston. Cette nouvelle entreprise ne peut qu'exciter dans nous la plus haute reconnaissance pour celui qui s'en occupe, le prix extraordinaire de nos provisions diminuera bien vite lorsque nous pourrons en tirer aisément de l'Amérique; le commerce même y trouvera un grand avantage.

Les personnes suivantes ont été assermentées comme Connétables pour la Ville et Comté de Québec pour l'année prochaine finissant le 19 Juillet, 1811 inclusivement.

QUARTIER ST. LAURENT.

	Rues.
James Wiseman, junr.	Cape Blanc.
Pierre Valière,	Cape Diamond,
Richard Uppington,	Champlain.
Alexander Asher,	ditto.
Francis Mullaney,	ditto.
James Carbery,	Cul de Sac.
François Buteau,	ditto.
Lewis Cramer,	Marché.
Joseph Buber,	Notre Dame.
Augustin Roi,	St. Pierre.
John Johnston,	ditto.
Andrew Dickson,	ditto.
Findly Campbell,	ditto.
Pierce Lonnergan,	Mountain.
John Shea,	ditto.

ST. CHARLES.

John Livingston,	Sault au Matelot.
Bazile Plante,	Canoterie.
Thomas Wetherill,	St. Charles.
George Scougill,	St. Nicolas.
Micahie Gautier,	St. Valier.
Benjamin Forbes,	ditto.
Joseph Belanger,	ditto.
André Lacroix,	St. François.
Louis Martel,	Grant.

SEMINAIRE.

Michel Maillot,	Marché.
Etienne Galerneau,	St. Joseph.
Jean Baptiste L'Heureux,	St. John.
Pierre Garneau,	St. Angel.

ST. LOUIS.

Daniel Wood,	Marché à foin.
Joseph Manceau,	St. John.
Michel Moreau,	St. Ann.
Etienne Doyon,	St. Louis.

ST. JEAN.

Pierre Allari,	St. John.
Pierre Gingras,	ditto.
François Miran,	St. Gabriel.
Joseph Prod'homme,	ditto.
Ignace Fiset,	Richelieu.
Jean Bte. Audi,	St. George.
Michel Cameron,	ditto.

Pierre Valin et J. Bte. Trudelle ont été assermentés comme Connétables pour maintenir le bon ordre dans le voisinage de la Cathédrale Catholique Romaine, durant le service Divin.

AUX CORRESPONDANS.

Nous avons reçu quelques écrits qui sont maintenant sous considération. Ils paraîtront dans nos prochains numéros.